

640.

" 8. La rue Champlain depuis la maison de M. Martin jusqu'à la Chapelle des Matelots, \$1080.

" 9. La rue Lachevrotière jusqu'à la rue de l'Artillerie, \$736.

" 10. La rue Saint-Augustin, pour paver ses canaux, \$200.

" 11. La rue d'Aiguillon entre la rue Saint-Augustin et Deligny, \$736.

" 12. La rue des fossés, depuis la rue Saint-Roch jusqu'à la rue Craig, \$736.

" 13. La rue Saint-Vallier jusqu'à la côte d'Abraham, \$240.

" 14. La rue Sainte-Julie, depuis la rue Sainte Croix, jusqu'à la rue d'Artigny, \$144.

" 15. Réparations des trottoirs, \$1044."

Son honneur le maire suppléant donna alors sa résignation et M. Pope fut élu pour le remplacer. Il est alors résolu sur motion de M. Lemieux, secondé par M. Hill.

Résolu,—" Que le comité des chemins soit chargé de voir s'il serait possible de faire les acquisitions de terrain nécessaire pour l'élargissement commencé il y a deux ans de deux rues dans le quartier Jacques-Cartier, en vertu d'un règlement passé par ce Conseil et d'une taxe spéciale déjà prélevée pour cet objet."

NOUVELLES DE LA GUERRE.

Le vapeur de la ligne Canadienne, *North American*, parti de Liverpool le 22 Juin, est arrivé ici dimanche soir à 7½ heures.

Les nouvelles du théâtre de la guerre sont du plus haut intérêt en ce qu'elles nous apprennent que les deux armées sont en présence l'une de l'autre sur le Mincio et que l'on s'attend tous les jours à une bataille décisive. Ce qui ne peut tarder, car les Français sont trop bouillants et ont eu jusqu'ici trop de succès pour différer longtemps l'attaque. D'un autre côté, les Autrichiens occupent leur plus formidable position en Italie, et ils ne l'abandonneront pas au premier coup, car ce serait faire le sacrifice de leur réputation militaire et de leurs provinces italiennes. Ainsi on peut s'attendre à une bataille sanglante.

On pense que les forces des Autrichiens s'élèvent à 280,000 hommes. L'armée française est aussi très nombreuse, et ainsi jamais deux armées plus puissantes n'en seront venues aux mains depuis la mémorable bataille de Leipzig, où 200,000, à 300,000 hommes furent engagés de chaque côté.

Les négociations entre l'Autriche et les puissances de l'Allemagne vont grand train, et l'on pense que la mission du major général Von Tann, au service de la Bavière, a pour but les mouvements projetés des armées de la Bavière et de la Prusse qui seront envoyées à l'appui de l'Autriche.

On dit que le comte Portalis, le ministre de la Prusse à Paris, est chargé de proposer au cabinet des Tuilleries, de la part de la

Prusse, de mettre fin à la guerre; maintenant que les Autrichiens sont retirés derrière le Mincio. La réponse de la France décidera si la Prusse et l'Allemagne prendront part à la guerre.

CORRESPONDANCES.

Messieurs les Collaborateurs,

Telle est la durée des institutions Canadiennes, qu'à peine-ont elles vu le jour, que semblables aux fleurs, elles s'épanouissent aussitôt. Tout n'est que zèle dans les commencements, les beaux débuts sont toujours communs; mais ce zèle trop ardent à former se ralentit trop vite au soutien de l'œuvre.

L'Institut Catholique, si brillant lors de sa fondation, n'est plus maintenant qu'une courbe, ou plutôt qu'un agonisant luttant contre les étreintes de la mort. Cette institution en est revenue aux dernières extrémités, à tenter des actions contre d'anciens membres, ignorant le règlement et s'étant, jusqu'à présent considérés comme ne faisant plus partie de cette société.

L'Institut agonise, à sa dernière élection il n'y avait que vingt à vingt deux membres présents, et ce fait a été prouvé en cour par les témoins appelés en faveur de l'Institut. Ces témoignages nous ont prouvé, que non-seulement cette société agonise; mais que depuis assez longtemps déjà, elle n'existe plus légalement. A qui la faute?

Aer. Aux querelleurs, maîtres aujourd'hui de cette institution; 2e. A l'apathie de ceux qui auraient dû se faire une nécessité de soutenir cette institution. Mais il faut avouer qu'un bon nombre de ceux qui aimaient réellement cette société, ont été forcés, par quelques *malotrués*, de l'abandonner à son malheureux sort.

Cette société destinée à donner à la jeunesse de St. Roch le goût des bonnes lectures en même temps que celui des amusements utiles et agréables, a été bien loin de remplir son but, pour ne pas dire plus. Honte à ces hommes sans cervelle et bouffis d'orgueil qui ont été la cause du dépérissement d'une institution qui aurait dû être un bonheur, une providence pour la jeunesse de St. Roch de Québec!!

L'*Observateur* de la semaine dernière, en annonçant à ses lecteurs que l'Institut venait de perdre un procès contre un des anciens membres a commis un mensonge (le moyen pour lui de s'en empêcher.)

Il est vrai que l'Institut a perdu, il est vrai qu'il a été prouvé que cette société n'est plus une institution légale; mais il n'est pas vrai que la Cour ait motivé le jugement vu le grand nombre de causes encore pendantes et regardant l'Institut.

Toutes ces choses nous prouvent que tôt ou tard, il faut que la justice triomphe et que ceux qui ont forcé, par leur conduite indigne, les anciens membres à se retirer, aient

la honte de voir tomber, entre leurs mains une institution qu'ils savaient n'être pas capables de soutenir.

Si le *Bourru* n'est pas trop malin, peut-être reviendrai-je au sujet de l'Institut, lui donner quelques nouvelles intéressantes.

UN EX-MEMBRE.

Mon cher *Bourru*,

On lisait ces jours derniers, affichée dans les rues de Saint-Sauveur, la proclamation suivante: *Récompense de cinq méchants vous. Attendu que dans la nuit du 25 derniers, des personnes indignées de la conduite de certains conseillers, ont embêté les nommés COOK et GREGOIRE, la récompense ci-dessus sera accordée à quiconque découvrira les auteurs de ce méfait.*

MARCEL GARMACHE,

Maire.

Il paraît, mon cher *Bourru*, que certains conseillers de St. Sauveur ont perdu leur popularité et que l'on commence à connaître ceux qui n'ont pas craint de sacrifier les intérêts de la localité pour travailler à leur propre; il est pénible de voir de tels hommes à la tête des affaires. Il y a quelques jours j'assistais à une séance du conseil municipal; une requête fut présentée, signée par un grand nombre de citoyens qui demandaient au conseil de passer un règlement pour obliger les boulangers résidant dans la cité, de payer certains droits pour vendre leur pain dans la Banlieue.

Il me semble qu'il n'y avait rien de plus juste que cette demande, puisque les boulangers de la Banlieue sont obligés de payer cinq louis à la corporation de Québec pour avoir le droit de vendre leur pain dans la cité; mais soit ignorance ou mauvais vouloir, la majorité de conseillers a rejeté cette juste demande.

Mon cher *Bourru*,

Votre Dévoué

Serviteur,

Un citoyen du faubourg St. Jean.

FAITS DIVERS.

Un mariage intéressant vient d'être célébré dans le Massachussets. Le fiancé était âgé de 100 ans et sa fiancée, de 80 ans. Nous rapportons ce fait pour donner un peu de courage aux vieux garçons et aux vieilles filles qui s'imaginent que leur heure ne viendra jamais.

—Lord Elgin vient d'être nommé Maître des postes en Angleterre. Les Canadiens auront donc maintenant un véritable ami dans le ministère anglais.

G. R. GRENIER, PROPRIÉTAIRE ET IMPRIMEUR.